

De l'idée aux actes

Autor(en): **bma**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **87 (1999)**

Heft 1426

PDF erstellt am: **17.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-281459>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

DE L'IDÉE AUX ACTES

Voie F, un espace de formation pour les femmes est prêt à recevoir des personnes depuis le début de ce mois à Genève. Histoire de vous faire surfer en toute convivialité.

Corinne Leuridan, secrétaire générale de Voie F, est enthousiaste. Locaux, ordinateurs, formatrices, programme, tout est là pour débiter une belle aventure de formation au féminin. Pour permettre à des femmes de remettre le pied à l'étrier et d'avoir accès à une formation. Public ciblé: Voie F s'adresse à des femmes qui sont en situation de précarité financière et qui risquent la marginalisation. Elles sont peu ou pas qualifiées ou bien elles ont interrompu leur carrière professionnelle selon les aléas de la vie. Autre public: les jeunes filles qui ont tout lâché et n'ont pas de formation du tout.

Redondant Voie F?

Corinne Leuridan et son équipe ont été très attentives à ce risque en concevant Voie F, dont le but est de combler une lacune: permettre aux femmes de suivre des formations continues plus professionnelles, voire de se qualifier. Mais qu'est-ce qui empêche l'accès des femmes à la

formation? Eh bien, selon les constats identifiés par l'enquête de l'Office fédéral de la statistique (*La formation en Suisse*, enquête publiée en 1995) les éléments éloignant les personnes de la formation continue sont notamment les contraintes familiales, le prix des cours, les horaires inadaptés ou une offre de cours inappropriée.

Et c'est là que Voie F se place. Les cours ont été pensés en fonction des responsabilités familiales - ils ne durent jamais plus de 2 heures et demie à raison d'une fois par semaine et durant deux mois. Exemple de créneau horaire: le matin 8h30 à 11h ou bien l'après-midi 13h45 à 15h45 et le soir 18h30 à 20h30. Pour des femmes qui travaillent ou pas et qui ont des enfants ou non. Comme quoi si on réfléchit un peu à la vie des gens on peut rendre celle-ci beaucoup plus facile. Et puis, Voie F s'est arrangé pour avoir accès à une halte-garderie en cas «d'enfants en bandoulière».

Mais qu'enseigne-t-on à Voie F?

Une foule de choses parmi lesquelles une familiarisation à l'informatique sous diverses formes: un cours d'informatique mère-enfant par exemple

pour partager dans la bonne humeur une initiation de son enfant au dessin, à la lecture et au calcul. Autre cours, celui qui permet de découvrir les programmes de mise en page pour des cartes de visite, des projets professionnels ou encore pour apprendre à gérer son budget.

Informatique toujours mais du côté d'internet, un cours montre comment s'approprier ce Net qui fait un peu peur et ensuite comment naviguer sans appréhension et dans un premier temps organiser ses vacances ou bien s'informer sur les crèches. Vous pouvez aussi apprendre à gérer votre temps pour avoir du temps libre pour... une formation. Ou bien découvrir les trucs et lois qui vous permettront de créer une association ou d'oser prendre la parole en public.

Cela pour la partie cours. Mais si vous êtes du genre «bidouilleuse» indépendante, vous pouvez avoir accès à la salle d'informatique et vous exercer toute seule, moyennant l'achat de la carte d'utilisatrice à l'année, dépense équivalente à celle du prix de trois places de cinéma. Tout cela pour nous, de 15 à 77 ans.

Donc si le projet vous «branche», ou pourrait brancher une copine, une adresse: Voie F, 72, bd Saint-Georges, 1205 Genève, tél 022/ 320 51 15 et fax 022/ 320 51 16. (bma)

Dialogue avec nos conseillères présentes: Christiane Brunner, Maria Roth-Bernasconi et Françoise Saudan.

Nous avons des femmes au pouvoir. Comment défendent-elles les enjeux particuliers des femmes? Le Bureau de l'égalité de Genève organise tous les six mois une réunion entre les conseillères engagées au niveau fédéral (Conseil National ou Conseil des Etats) et les représentantes des associations féminines locales. On y fait le point sur la session en cours. Cette fois-ci, entre autres, le financement de l'assurance maternité et la loi sur la prévoyance professionnelle avec ses risques d'évasion fiscale. Une discussion porte, dans le cadre de la révision de la Constitution fédérale, sur l'article qui traite du droit au mariage. Certains voudraient y ajouter l'amendement «et de la famille». Quelle famille?

Autre point discuté: le travail des enfants, notamment dans l'agriculture.

Les conseillères demandent à l'assistance de leur donner des suggestions quant à la révision de la loi sur l'Université. Quels sont les problèmes qui affectent les jeunes femmes? Autre demande? Une opinion sur certains points de la révision du Code pénal: celui prévoit une nouvelle forme d'internement pour les délinquants violents et dangereux, la modification de la prescription lors d'abus sexuel, la possibilité de poursuivre des délinquants pour des crimes commis à l'étranger contre des enfants... Un programme lourd et spécialisé.

La séance se termine avec l'organisation d'une marche des poussettes vides en cas d'échec ou de retard de l'adoption de la loi sur l'assurance maternité. (ogl)